



**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 5 mai 2025, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 28 avril 2025, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 représentants 46 voix
 Nombre de membres présents : 14 représentants 19 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 24 représentants 39 voix

Délibération n° BS-2025/01

Objet : 30 ans du Parc naturel régional

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	DELPHIN Maurice ESCARON Dominique GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix POZO Jean-Christophe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix PICHON-MARTIN Bertrand

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix REY Freddy à BERANGER Nathalie VIAL Cédric à BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix CHAVAND Christelle à BREYTON Stéphanie EYMERY Clémentine à BREYTON Stéphanie MOREL Véronique à PICHON-MARTIN Bertrand
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix EGO Catherine à CLOUZEAU Dominique LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	BOIX-NEVEU Arthur
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MOLLIERE Denis à WOLFF Corine

Votants (en voix) : 39
 Exprimés (en voix) : 39
 Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : 30 ans du Parc naturel régional**RAPPEL**

Le Parc naturel régional de Chartreuse célébrera son 30ème anniversaire le samedi 14 juin 2025, à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Cet événement marquant a pour objectif de réunir les 72 communes qui composent le Parc, ainsi que les habitants, visiteurs et acteurs du territoire autour des valeurs portées par le Parc de Chartreuse dans un cadre festif et convivial. Cette journée sera un moment fort de partage et de sensibilisation à la richesse et à la préservation de notre environnement.

DEROULE DE LA JOURNEE

La fête se déroulera tout au long de la journée avec un programme riche et varié :

- **Une soixantaine de stands** mettant en avant les activités de pleine nature, les savoir-faire locaux, ainsi que le patrimoine naturel et culturel du territoire.
- **Sept conférences** sur des thématiques variées liées à l'environnement, à l'histoire du Parc et aux enjeux de la transition écologique.
- **De nombreuses animations** tout au long de la journée : stands thématiques à la découverte de la biodiversité et des paysages de Chartreuse, démonstrations de savoir-faire artisanaux, spectacles, expositions et activités ludiques pour petits et grands.
- **L'inauguration officielle** du nouveau bâtiment de la Maison du Parc et de l'Office de Tourisme Intercommunal à 11h, en présence des élus et des partenaires du Parc.

Les visiteurs pourront profiter d'une offre gastronomique variée et de qualité, mettant en avant les spécialités de Chartreuse, aussi bien en journée que pour la soirée.

La fête se terminera par un grand **bal festif en plein air**, offrant un moment de convivialité et de partage autour de la musique et de la danse.

BUDGET

Budget prévisionnel 30 ans	
Programme animations - spectacles - sorties - ateliers	10 000,00 €
Communication - partenariat - inauguration	7 812,00 €
Matériel, logistique, sécurité, accueil exposants	7 188,00 €
Total Budget	25 000,00 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- ***D'autoriser la prise en charge par le syndicat mixte de la totalité des frais inhérents à cet évènement,***
- ***D'autoriser le Président au mandatement de l'ensemble des dépenses se rapportant à cet évènement***

Ainsi fait et délibéré le 5 mai 2025,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le **06 MAI 2025**

